



Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fiera Capital Fonds d'actions internationales (Parts de catégorie B) que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec le gestionnaire Corporation Fiera Capital (Fiera) en téléphonant sans frais au 1 800 361-3499 ou à l'adresse courriel conseillersinvestisseurs@fieracapital.com ou visitez le www.fieracapital.com.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

BREF APERÇU

Codes du fonds :	SIC 013	Gestionnaire du fonds :	Corporation Fiera Capital
Date de création de la classe :	3 janvier 2017	Gestionnaire de portefeuille :	Corporation Fiera Capital
Valeur totale du fonds au 30 juin 2016 :	s.o.*	Distributions :	Semestrielles en juin et décembre
Ratio des frais de gestion (RFG) :	s.o.*	Placement minimal :	5 000 \$ (initial), 1 000 \$ (subséquent)

*Puisque ce fonds est nouveau, aucune information n'est disponible.

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Le fonds investit surtout dans des titres de participation de sociétés établies dans les marchés mondiaux à l'exclusion, en général, de l'Amérique du Nord. Le fonds peut investir jusqu'à 20 % de l'actif du fonds dans des titres de marchés émergents.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2016. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (30 novembre 2016)

Puisque cette catégorie du fonds est nouvelle, aucune information n'est disponible.

Répartition des placements (30 novembre 2016)

Puisque cette catégorie du fonds est nouvelle, aucune information n'est disponible.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Corporation Fiera Capital estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Puisqu'il s'agit d'un nouveau fonds, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par Corporation Fiera Capital. En règle générale, ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des organismes de placements collectifs, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique le rendement des parts de catégorie B du fonds depuis le lancement. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels :

Aucune information n'est disponible parce que cette catégorie du fonds n'a pas complété une année civile complète.

Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Aucune information n'est disponible parce que cette catégorie du fonds n'a pas complété une année civile complète.

Rendement moyen

Aucune information n'est disponible parce que cette catégorie du fonds n'a pas complété douze mois consécutifs.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Aux investisseurs qui :

- recherchent un placement en actions internationales
- ont un horizon de placement à moyen et à long terme
- peuvent accepter un risque de placement moyen.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de catégorie B du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une classe à une autre et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ne s'appliquent si vous achetez des parts de catégorie B par l'intermédiaire de Fonds Fiera Capital inc.

Lorsque vous achetez des parts de catégorie B du fonds auprès de votre maison de courtage, vous pourriez devoir payer des frais d'acquisition.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais d'acquisition initiaux	de 0 % à 5 % du montant investi	de 0 \$ à 50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.	<ul style="list-style-type: none"> • Vous choisissez le taux avec votre représentant. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant acheté et sont remis à votre maison de courtage à titre de commission.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de la classe du fonds.

Les frais de gestion annuels du fonds correspondent à 1,15 % de sa valeur.

Puisque cette catégorie de fonds est nouvelle, les frais d'exploitation et les frais d'opérations ne sont pas disponibles.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Corporation Fiera Capital verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Il la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez.

Le taux de la commission est de 0,25 % de la valeur de votre placement sur une base annuelle, ce qui correspond à 2,50 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Un maximum de 2 % de la valeur des parts que vous vendez ou échangez dans les 30 jours de leur achat. Ces frais sont versés au fonds.



ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez prendre des mesures dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Vous pouvez obtenir gratuitement un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds en communiquant avec votre représentant ou en téléphonant à Corporation Fiera Capital au 514 954-3300 ou sans frais au 1 800 361-3499. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Corporation Fiera Capital

1 rue Adelaide est, Bureau 600
Toronto (Ontario) M5C 2V9

conseillersinvestisseurs@fieracapital.com
www.fieracapital.com

Service à la clientèle

Téléphone : 416 360-4826
Téléphone (sans frais): 1 800 265-1888
Télécopieur : 416 367-5938
Télécopieur (sans frais): 1 877 367-5938

Services aux courtiers

Téléphone : 416 955-8072
Téléphone (sans frais): 1 877 685-5698
Télécopieur: 416 955-7769
Télécopieur (sans frais): 1 866 716-2977

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.